



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 129135

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la hausse du prix des hydrocarbures et sur les mesures d'urgence à prendre. Le prix du fioul domestique explose. Aujourd'hui, celui du gazole atteint plus de 1,40 euro le litre. Ces hausses amputent le pouvoir d'achat des Français, ce qui est d'autant plus inacceptable qu'il s'agit de dépenses obligatoires et que les entreprises comme GDF-Suez ou Total encaissent de gros profits. Le Gouvernement pourrait rétablir la prime à la cuve ainsi que baisser les taxes sur les carburants, en réactivant la TIPP flottante, par exemple. Pour compenser le coût au budget de ces mesures, il faudrait créer une contribution sur les profits des grands groupes de l'énergie (Total a réalisé un bénéfice net de plus de 12 milliards d'euros en 2011). Il lui demande son avis sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129135

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1779

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)